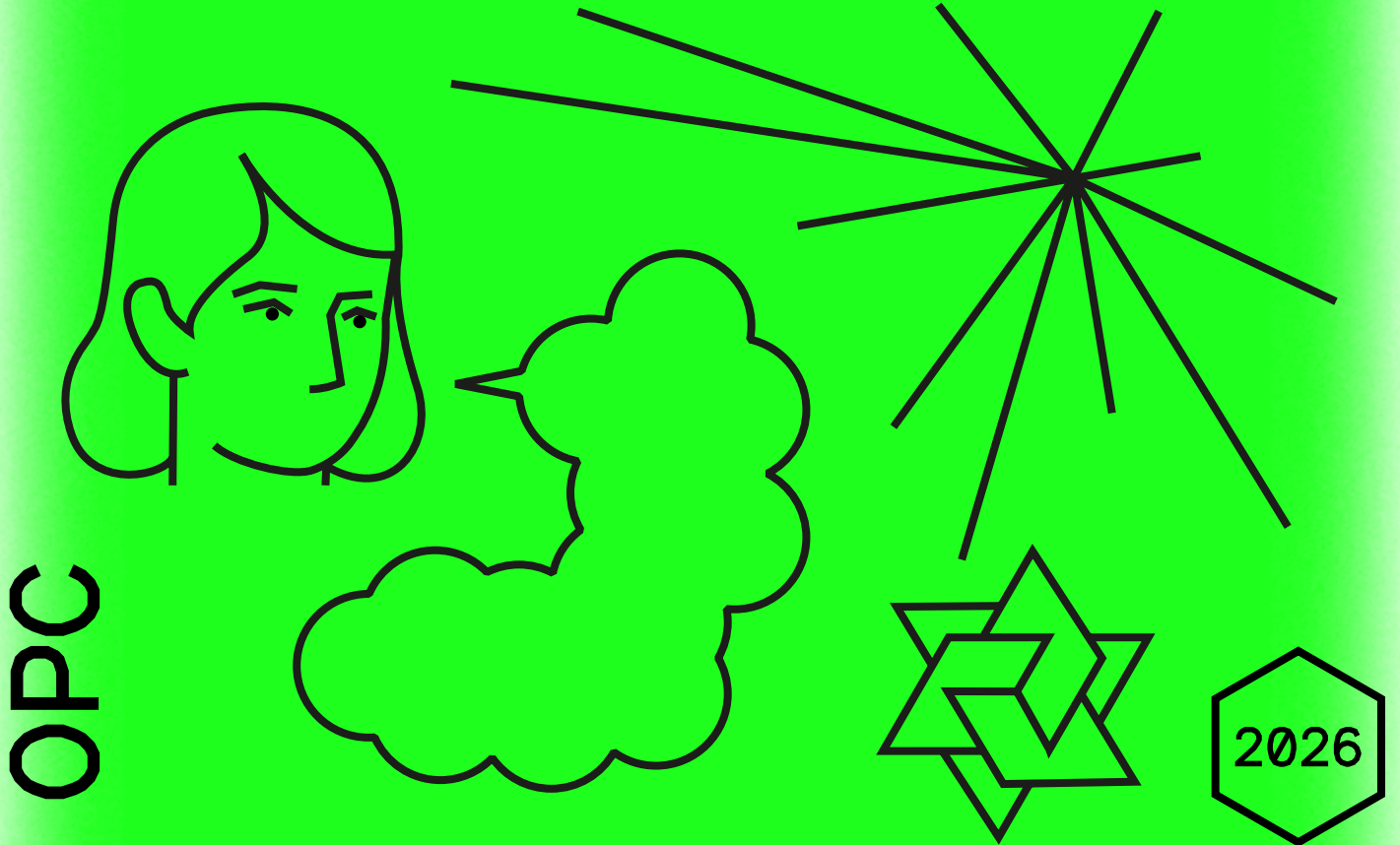


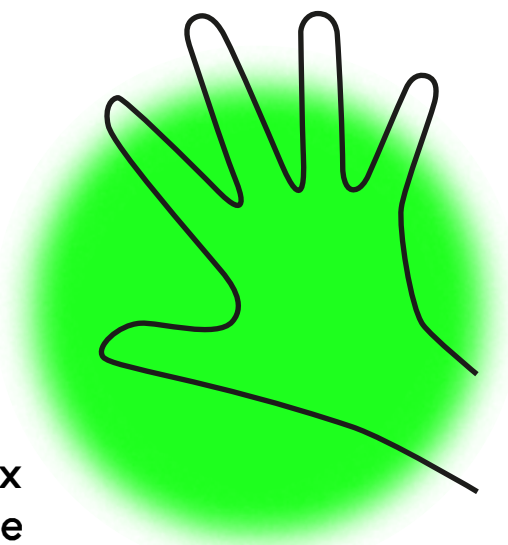
FORMATION CONTINUE



FAIRE ÉVOLUER SES
MODES DE GESTION
ET D'ORGANISATION
EN CONTEXTE
DE CRISE

30 NOV. → 02 DÉC.
GRENOBLE

FAIRE ÉVOLUER SES MODES DE GESTION ET D'ORGANISATION EN CONTEXTE DE CRISE



Une formation pour ajuster au mieux son organisation sur le plan juridique et stratégique, au regard des caractéristiques de son projet, dans un contexte de tensions.

Cette formation a pour objectif d'outiller juridiquement et stratégiquement les professionnel·les dans la compréhension de la diversité des modes de gestion qui existent dans le secteur culturel.

Comment apprécier les avantages et les inconvénients des différents statuts qui peuvent être mobilisés par les acteurs publics et privés de la culture ? Comment les interpréter du point de vue de l'action publique culturelle ? Quelles sont leurs incidences en matière économique et de gouvernance ?

Il s'agira également d'évaluer les impacts du choix d'un mode de gestion sur les contrats de travail, la nature des relations avec les partenaires publics, les sources de financements, les cadres réglementaires (comptabilité, choix des fournisseurs, modalités de paiements...), les conditions de travail des équipes, les profils de recrutements, mais aussi sur les possibilités réelles de développement du projet culturel lui-même.

La formation articule apports de connaissances, partage d'outils, analyse comparative de cas et échanges. Les séquences seront enrichies d'échanges collectifs et de retours d'expériences entre pairs.

Objectifs et Compétence visées

- Comprendre la diversité des modes de gestion dans les organisations culturelles
- Adapter un mode de gestion à l'évolution du modèle économique et des sources de financement dans un contexte de crise
- Appréhender leurs limites et les potentiels
- Mesurer les impacts du choix d'un mode de gestion
- Saisir la complexité des enjeux administratifs, juridiques, financiers et de gouvernance que recouvrent les modes de gestion dans le secteur culturel

Contenus

- Connaissances théoriques et juridiques sur l'intérêt général, le service public, la concurrence
- État des lieux des différents modes de gestion existants dans le secteur culturel en fonction des disciplines
- Identification des diverses sources de financements possibles
- Adaptation des modes d'organisation en fonction du contexte
- Outils d'analyses et de diagnostic des différents modes de gestion

Publics

- Professionnel·les de la culture
 - Directeur·rices et responsables d'équipements ou de projets, chargé·es de mission
 - Administrateur·rices
 - Agents des collectivités publiques ou de leurs établissements
 - Salarié·es des entreprises du secteur privé et indépendant·es
 - Artistes
 - Élu·es
- Groupe d'une vingtaine de personnes maximum.

Prérequis

Pas de prérequis de diplôme.
Expérience professionnelle exigée.

Méthodes et moyens pédagogiques

INTERVENANT·ES

Nicolas Combes, directeur général adjoint de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans, monument historique labellisé « centre culturel de rencontre » inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

Jordi Castellano, président-directeur général du groupement coopératif illusion & macadam et co-gérant de la Halle tropisme à Montpellier.

ORGANISATION ET PÉDAGOGIE

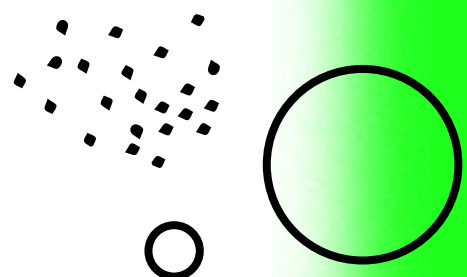
- Apports de connaissances théoriques
- Études de cas concrets
- Partages d'expérience
- Ateliers collectifs et travaux individuels
- Kit documentaire

SUIVI ET ÉVALUATION

- Évaluation du dossier de candidature
- Envoi d'un questionnaire préalable aux participant·es
- Évaluation des stagiaires par le rendu d'une analyse de cas

MOYENS TECHNIQUES

- Une salle de formation équipée à L'OPC
- Sur le web : le site ressource de l'OPC ainsi qu'une plateforme dédiée aux stagiaires



Infos pratiques

DATES ET LIEUX

Du **lundi 30 novembre** au **mercredi 02 décembre 2026**, à **Grenoble**.

Horaires : début de formation le **lundi à 9h**,
fin de formation le **mercredi à 16h30**.

→ En cas de nécessité, l'OPC se réserve le droit de modifier les modalités pédagogiques (présentiel/distanciel), de reporter la formation ou de la transformer en distanciel.

TARIFS

950 € nets de frais pédagogiques
pour **3 jours (21 heures)** de formation)

→ Ce coût ne comprend pas les frais de déplacement, de repas (sauf le midi, pris en charge par l'OPC) et d'hébergement.

RECRUTEMENT

Sur dossier de candidature, à remplir sur notre plateforme en ligne **avant le 26 octobre 2026** (voir sur le site www.observatoire-culture.net)

→ L'examen des dossiers se fait en fonction des motivations et de l'ordre d'arrivée. Les confirmations d'inscription seront envoyées dans un maximum de 5 jours ouvrés.

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap, nécessitant des adaptations techniques ou pédagogiques, merci de nous le faire savoir en nous contactant lors du dépôt de votre dossier de candidature.

Les locaux de l'OPC sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le référent handicap de l'OPC est Thomas Vasseur, administrateur.

RENSEIGNEMENTS

formations@observatoire-culture.net
Tél. +33 (0)4 76 44 95 05
Marie Leenhardt-Gandon

À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expertise reconnue sur l'action publique culturelle en France et en Europe.

Consacrés aux enjeux de transformations institutionnelles et sociétales qui traversent le secteur culturel, les parcours de l'OPC occupent depuis 35 ans une place centrale dans le paysage des formations continues sur la culture. La certification Qualiopi, initialement délivrée à l'OPC en août 2021, a été reconduite en 2024 au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION.

L'Observatoire bénéficie du soutien du ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Isère, de la Ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble – UGA.

OPC
OBSERVATOIRE
DES POLITIQUES
CULTURELLES

33, rue Joseph Chanrion
38000 Grenoble

Tél. + 33 (0)4 76 44 95 05
formations@observatoire-culture.net
www.observatoire-culture.net